

Fiche terminologique n°150

TERME ÉTUDIÉ : graduate studies

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **graduate study; postgraduate education; postgraduate studies; post-graduate studies**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement universitaire

DÉFINITION : "[F]ormal study pursued after receiving the bachelor's or first professional degree, usually for the purpose of obtaining a higher degree."

CONTEXTE : "Carleton's first undergraduate degrees, awarded in 1946, were in journalism and in public administration; its first graduate diploma in 1954 was in public administration. Now, more than 37 years after the beginnings of its graduate studies, the University also offers graduate instruction leading to the master's degree in some 37 areas and to the doctorate in 16 fields."

TERME ÉTUDIÉ : études supérieures

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **études de 2e et de 3e cycles; études des 2e et 3e cycles**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **Cycles supérieurs; enseignement supérieur; études de maîtrise et de doctorat; études graduées**

DÉFINITION : Dans les établissements universitaires francophones de l'Amérique du Nord, ensemble des cycles d'études et de recherche faisant suite au baccalauréat (1er cycle) et englobant la maîtrise (2e cycle) et le doctorat (3e cycle).

CONTEXTE : « Les règlements pédagogiques et tous les programmes d'études supérieures (maîtrise, doctorat, certificats et diplômes supérieurs de perfectionnement) sont publiés dans l'Annuaire général, Tome II, Faculté des études supérieures. »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme « études graduées », qui est une impropreté découlant d'un calque de l'anglais. Il écarte également le terme « enseignement supérieur », qui s'applique à l'enseignement universitaire en général et inclut le baccalauréat (1er cycle). Il ne retient pas non plus le terme « études de maîtrise et de doctorat », qui correspond à une impropreté, puisqu'on ne peut pas étudier un grade. Quant au terme « cycles supérieurs », recommandé par la Commission de terminologie de l'éducation du Québec, le Réseau l'écarte parce qu'il ne reflète pas l'usage. En effet, les établissements universitaires francophones de l'Amérique du Nord possèdent plutôt une faculté ou une école des études supérieures.

Par conséquent, le Réseau recommande le terme générique « études supérieures » et les synonymes « études de 2e et de 3e cycles » et « études des 2e et 3e cycles ». À noter qu'on peut écrire le niveau du cycle en toutes lettres ou en chiffres.

DATE DE RÉDACTION : décembre 1991